

DOROTHÉE BRUET

Du 11 septembre 2024 au 25 juin 2025

ATELIER MODE /COUTURE

**du CP au CM2: LE MERCREDI MATIN DE 10H15 À 11H45
À GERSON**

L'objectif de l'atelier

Les enfants aborderont de manière ludique, la connaissance de la mode et les différentes techniques de création : dessin de mode, couture, customisation, réalisation de bijoux ... etc. Les apprentis stylistes pour développer leur créativité et leur dextérité, ainsi qu'affirmer leurs goûts et leur personnalité propre au travers d'une activité faisant appel à leur imagination.



Les points forts

Motricité fine • apprentissage de la patience • Développement de la personnalité et de la créativité • Concentration • Confiance en soi

Tout le matériel est fourni sauf une paire de ciseaux neuve (marquée au nom de l'enfant).



Monsieur, madame :

Parent(s) de :

en classe de :

s'engage : pour l'année scolaire le **mercredi** de 10h15 à 11h45 (CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2)

et verse : la somme de **420 euros** par chèque pour l'année

2 x 210 euros soit 420 euros (deux chèques qui seront encaissés début septembre et début janvier.

Important : Je ne peux pas prendre plus de 20 enfants par atelier. S'il y a moins de 8 enfants inscrits à l'un des ateliers celui-ci sera annulé ou les enfants seront intégrés à l'autre atelier selon les places disponibles. Votre inscription est un engagement à l'année. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de déménagement hors du département, de maladie longue durée ou de chômage. Un remboursement au prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs pour les cas précités ci-dessus. Les chèques sont à établir à l'ordre de Dorothée Bruet à renvoyer avec tous les documents remplis à l'adresse suivante :

Dorothée Bruet, 124 rue Abdelmalek Sayad 92000 Nanterre.

Signature des parents :



DOROTHÉE BRUET

Fiche de renseignements

À remplir et à joindre à la fiche d'inscription

Nom de l'enfant :	Prénom :
Date de naissance :	Classe :

	Père (tuteur légal)	Mère
Nom et prénom		
Adresse		
Code postal / ville		
numéro de téléphone		
E-mail		

En cas d'urgence :

Numéro de téléphone à appeler :

Numéro de sécurité sociale de l'assuré :

Autorisation parentale obligatoire

Nous, soussigné(s), père, mère, tuteur légal, responsable de l'enfant autorisons madame Dorothée Bruet à faire soigner et faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable sur toute l'année scolaire 2024/2025 et toute la durée de chaque atelier.

Fait à Le

signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention "lu et approuvé".